



Syndicat des cadres de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Monsieur le Secrétaire général
Ministère de l'écologie, de l'énergie, du
développement durable et de la mer

Valence, le 14 octobre 2010

Objet : Attachés administratifs

Monsieur le Secrétaire général,

Notre syndicat, EFA-CGC, a mené une enquête au printemps auprès des attachés du ministère en administration centrale et en services déconcentrés sur leurs conditions de travail et de vie.

Si des points sont jugés globalement satisfaisants, de nombreux autres ne sont pas ressentis comme tels.

Les doléances sont prégnantes aujourd'hui surtout dans deux domaines : les rémunérations accessoires et l'accompagnement social.

Sur le premier point, nous notons que le corps des attachés est l'un des premiers à expérimenter la prime de fonctions et de résultats (PFR), et ce, dès 2010. Les attachés entendent actuellement beaucoup de choses à ce sujet, et des plus préoccupantes : par exemple, quant à la cotation des postes. Dans un contexte social déjà très tendu, nos collègues souhaitent vivement avoir des précisions sur les conditions de mise en œuvre de la PFR et des garanties d'équité en ce domaine.

EFA-CGC demande la création d'un comité de suivi de la mise en œuvre de la PFR chez les attachés administratifs du ministère et demande à en être membre. Nous insistons pour que les « règles du jeu » de la mise en œuvre de la PFR dans ce corps soient clairement fixées et appliquées.

Sur le second point, nous constatons la volonté de la Fonction Publique de mutualiser l'action sociale en interministériel.

Récemment, la section régionale interministérielle d'action sociale d'Ile-de-France s'est faite connaître. Y aura-t-il de sections dans les autres régions ? De quels moyens humains et financiers disposeront-elles ? EFA-CGC insiste sur l'importance des attentes des attachés, mais aussi de tous les agents du ministère dans leur accompagnement social.

Nous attirons aussi votre attention sur les difficultés des attachés, et des autres collègues, à faire garder leurs jeunes enfants et les soucis nés des problèmes d'horaires à respecter dans un contexte de « course » vers la crèche puis vers le travail chaque matin et vers la crèche chaque soir. C'est très lourd !

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire général d'EFA-CGC

Signé

Pierre BROS

Syndicat des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC - BP 919 - 26009 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 43 00 18 Fax : 04 75 55 67 08 Courriel : permanence@efa-cgc.fr